

PALESTINE OCCUPÉE — APPROBATION DE NOUVELLES COLONIES SIONISTES

Une violation flagrante du droit international



LE PRÉSIDENT SAÏED AU CARRÉ DES MARTYRS DE SÉJOURI À TUNIS

A la mémoire de nos martyrs



Le Président de la République a présidé, hier matin, au carré des Martyrs de Séjourni à Tunis, la cérémonie commémorative du 88^e anniversaire de la fête des Martyrs, qui marque les événements du 9 avril 1938.

► page 3

CNRD

Un hommage aux sacrifices des figures du Mouvement national

► page 3

FONDATION «FIDAA»

Bilan des réalisations

La Fondation «Fidaa» a qualifié sa création, il y a quatre ans en vertu du décret-loi n°20 de 2022, de « jalon historique inédit depuis l'indépendance » et de réponse nationale longtemps attendue par les familles des martyrs et des blessés de la révolution.

► page 3

REMBOURSEMENTS CNAM

Des mois d'attente pour quelques dinars

La Presse — Le retard chronique dans le remboursement des frais médicaux par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) est désormais sur toutes les lèvres. Affiliés, professionnels de santé et notamment les officines, ainsi que les simples observateurs, dressent le même constat. Le système s'enlise, au moment même où les discours officiels multiplient les annonces de réformes profondes des caisses sociales tunisiennes, notamment la Cnrps et la Cnss.



► page 2

ADHÉSION AU SYSTÈME DES CAISSES ENREGISTREUSES FISCALES

Un ultimatum lancé aux restaurants et cafés

Le ministère des Finances a lancé un nouvel appel, assorti d'un avertissement, aux propriétaires de restaurants touristiques et de salons de thé et de cafés de deuxième et troisième catégories (personnes morales) pour qu'ils se conforment sans délai à l'obligation d'adhésion au système des caisses enregistreuses fiscales, sous peine de sanctions fiscales et pénales.

► page 4

IMPACT DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT SUR L'AFRIQUE

De la gestion des chocs au renforcement de la résilience



La Presse — La poursuite et l'escalade du conflit au Moyen Orient aggravent l'instabilité mondiale, avec de sérieuses répercussions sur les marchés de l'énergie, la sécurité alimentaire et la résilience économique, en particulier en Afrique, où les pressions économiques restent aiguës.

► page 6

TUNISIE- RDCONGO

Un nouvel élan au partenariat éducatif

La Tunisie ambitionne de se positionner comme une destination éducative privilégiée pour les étudiants congolais, a déclaré l'ambassadeur de Tunisie à Kinshasa, Mehrez Ferchichi, lors d'un entretien mercredi avec la ministre d'État congolaise, ministre de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté (EDU-NC), Raïssa Malu Dinanga.

► page 4

ABONNEMENT 10-04-26

EDITORIAL

L'impératif de la rigueur face à la banalisation des braquages

Par Salem TRABELSI

La rue ne peut plus être le théâtre d'une impunité qui ne dit pas son nom. Alors que la Commission de la législation générale se penche sur la refonte des articles 261, 262 et 264 du Code pénal, le débat s'exacerbe. D'un côté, une volonté politique de nommer le mal pour mieux le combattre; de l'autre, les réserves d'un syndicat de magistrats (SMT) drapé dans une lecture abstraite de la proportionnalité. Pour nous, le choix est fait : la sacralisation de l'intégrité physique doit l'emporter sur l'arithmétique frileuse des peines.

La première victoire de cette proposition de loi est sémantique avant d'être répressive. En érigeant le braquage en article autonome et explicite, le législateur sort enfin de la grisaille juridique du « vol qualifié ». On ne dérobe pas un bien ; on viole l'intimité d'un passant, on brise la sécurité d'un étudiant, on attente à la paix publique. Cette autonomie juridique met fin à la dilution de la responsabilité et signale aux prédateurs urbains que leur acte n'est plus une statistique, mais un crime d'exception.

Le Syndicat des magistrats tunisiens invoque le « principe de proportionnalité » pour rejeter le relèvement des peines à vingt ans. C'est là une posture qui oublie que la justice n'est pas une balance de laboratoire, mais un rempart social. Prétendre qu'une peine de vingt ans pour un braquage violent « nivellerait » ce crime avec d'autres atteintes à la personne est une illusion. Le braquage est une atteinte à la personne. La lame sous la gorge est une agression de l'âme avant d'être une menace sur le portefeuille. Quand la sanction devient aléatoire, le crime devient routinier.

Le durcissement proposé ne relève pas de la vengeance, mais de la « fonction expressive de la peine ». Selon le jargon consacré, le braquage transforme l'espace public en zone de non-droit. Si l'État ne garantit plus la sécurité de l'étudiant sur son campus ou du citoyen sur son trottoir, il perd sa légitimité. Une peine plancher de quinze ans est le prix de la reconquête de notre souveraineté dans la rue. La recrudescence des actes entraînant la mort prouve que la mansuétude actuelle est perçue comme une faiblesse. Le passage à l'acte est facilité par la certitude d'une libération rapide. Brisons ce calcul cynique. La proportionnalité doit s'évaluer à l'aune du traumatisme de la victime, et non de la trajectoire du délinquant. Entre le confort conceptuel des traités internationaux et la vie d'un passant innocent, le législateur a le devoir moral de choisir la vie.



CULTURE

► page 8

« SURSIS », COURT-MÉTRAGE DE WALID TAYAA

L'esthétique du silence face à l'indicible



La Presse — Un film qui s'écrit dans les interstices, entre mémoire fragmentée, silences habités et violence hors-champ. « Sursis » ne raconte pas frontalement, il laisse surgir.

SPORT

► pages 15 — 16

ÉQUIPE NATIONALE — SABRI LAMOUCHE À L'ŒUVRE

Les réactions d'un passionné

La Presse — Pourquoi le nier, l'information annonçant l'arrivée de Sabri Lamouchi a été froidement perçue par la majorité qui n'a pas oublié son refus de porter le maillot national.

FIFA — ARBITRES DU MONDIAL 2026

Aucun arbitre tunisien !

LIGUE 1 — 25^E JOURNÉE

ASG

Le match de vérité

La Presse — Les Gabésiens seront devant l'obligation de gagner pour ne pas gâcher une ultime opportunité de rester dans la course pour le maintien.

L'USM EN QUÊTE DES POINTS PERDUS

Remonter la pente

La Presse — Demain, à la réception du CA, les Bleus entendent se relancer et refaire ainsi le coup des seizièmes de finale de Coupe.

Rendez-vous
Ce dimanche 12 avril
avec votre magazine
Dans les kiosques

GRATUIT

Lamine NAHDI
« LE 13^E ROUND » :
UN CINÉMA QUI NOUS BOUSCULE

ECHAPPEES BELLES
SIDI BOUZID
UN TRÉSOR CACHÉ
DE LA TUNISIE
INTERIEURE

MÉMOIRE DES SAUVEURS
L'ART TUNISIEN
DE LA DISTILLATION
FLORALE
QUAND LA VAPEUR
PARLE AUX FLEURS

Consultez La Presse Magazine sur **www.lapresse.tn**